



Document d'orientation Propositions d'amendements 12^e Congrès UCR-CGT

Nom de l'organisation (UFR - USR) :USR 86.....
Coordonnées de l'organisation (adresse/téléphone/courriel) : .USR de la Vienne..21 RUE ARSENE ORILLARD 86000
POITIERS.....usr.cgt86@gmail.com.....

Proposition d'amendement : **de modification X** **de suppression** **d'ajout**

Nom du chapitre :6.... Syndicalisme spécifique
retraités.....

Numéro de la page :31.....

N° de ligne : ...1497..... à 1511

Amendement proposé :

..... Si l'organisation des retraités-es dans le champ professionnel permet de préserver des liens avec leurs anciens collègues et les nouveaux en activité afin de défendre et de conquérir des droits liés à l'entreprise, elle ne peut qu'être complémentaire à leur implication à l'échelle territoriale, tant au niveau des bassins de vie que d'activités favorisant les convergences entre citoyens et permettant ainsi de développer une activité revendicative locale et départementale.

Elle ne peut se faire que par l'implantation de sections multiprofessionnelles, au plus près des bassins de vie ou d'activités, permettant d'accueillir les retraités-es de champs professionnels non organisés, (artisanat, profession libérale, etc) comme l'arrivée de nouveaux retraités-es qui ont fait le choix de venir s'installer dans les départements où leur champ professionnel n'existe pas toujours ou parce qu'ils ou elles se sentent mieux dans une organisation interprofessionnelle.

L'enjeu n'est pas d'opposer organisations professionnelles et interprofessionnelles mais de permettre au plus grand nombre de trouver l'organisation qui lui convient le mieux et de faire converger les revendications et les luttes et pour se faire elles doivent pouvoir se retrouver pour échanger et travailler ensemble sur un lieu prédéfini par chaque USR en fonction des opportunités ou possibilités."

.....
.....
.....
.....
.....

Rappel :

- Date limite de réception des amendements le 6 octobre 2023
- Document à adressé par courriel à revendicatif.ucr.cgt.fr ou par courrier à l'UCR-CGT :
12^e congrès - Document d'orientation - Amendements
263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex

Signature ou tampon
de l'organisation (obligatoire)

*Pour l'USR 86
Dominique Milet*

Cadre réservé - Ne pas remplir. Amendement adopté par la Commission : oui non